

PRÉFECTURE DE LA GUADELOUPE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°971-2016-047

PUBLIÉ LE 12 AOÛT 2016

Sommaire

PREFECTURE

971-2016-08-11-047 - AVIS concernant la saison de chasse 2016 2017 (1 page)

Page 3

PREFECTURE

971-2016-08-11-047

AVIS concernant la saison de chasse 2016 2017



PRÉFET DE LA REGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL

Direction des Collectivités Territoriales et des Affaires Juridiques

AVIS AU PUBLIC RELATIF A LA SAISON DE CHASSE 2016-2017

Par ordonnance du 9 août 2016, le juge des référés du tribunal administratif de Basse-Terre a suspendu l'exécution des arrêtés DEAL/RN n°01-2016-06-23-002 et n°01-2016-06-23-003 du 23 juin 2016 du préfet de la Guadeloupe relatifs à la saison de chasse 2016/2017, en ce qu'ils autorisent la chasse à tir du pigeon à couronne blanche dans le département de la Guadeloupe et de Saint-Martin.

Cette décision du juge des référés est exécutoire à compter du 9 août 2016.

PREFECTURE DE LA GUADELOUPE 4, RUE LARDENOY 97100 BASSE-TERRE